

Robert Augustin, Maire de la Commune de Mamevas
excepté le témoin papin Pierre qui a déclaré ne le savoir
après lecture faite de l'écrit constaté par nous sous-signés

Hubert Robert



N° 2
Naissance
de
Lucret
Léon. Léonardine

On trouve et un Mars mil huit cent soixante deux à neuf heures
du matin. — Acte de naissance de Lucret Léonardine
Léonardine, du sexe féminin, née à Paris, le 15 Mars, à cinq heures
du soir en la commune de ses père et mère légitime sous la Com-
mune de Mamevas, fille légitime de Lucret Antonin Eugène,
Instituteur public, âgé de trente sept ans et de Coquet, Marie
Claudine, Augustine, âgée de vingt neuf ans, sans profession, tous deux
domiciliés ensemble au dit Mamevas. Les témoins ont été Messieurs
Compagnon Placide, Marchand de vin, âgé de quarante et un
ans cinquante cinq ans, et Genty François, garde Champêtre,
âgé de cinquante et un ans tous deux domiciliés dans la commune
de Mamevas. — L'enfant nous a été représenté et
la déclaration faite par son père qui a signé avec les témoins et
nous, Robert Augustin, Maire, officier public de l'état civil
de la Commune de Mamevas, après lecture faite.

Autres mots sape nuls
Hubert Robert
Compagnon

N° 3
Naissance
de
Lecler
Ernest. Emile

On trouve et un Mars mil huit cent soixante deux à dix
heures du matin. — Acte de naissance de
Lecler Ernest, Emile, du sexe masculin, né aujourd'hui
sept heures midi, à trois heures du matin en la commune de ses
père et mère légitime sous la Commune de Mamevas, fils légitime
de Lecler Ernest, Journalier, âgé de vingt trois ans et de
Léonardine Julie, sans profession, âgée de vingt trois ans, tous
deux domiciliés au dit Mamevas. — Les témoins ont

de messieurs Pasquier Hippolyte Becace, marchand de vin, âgé
de quarante et un ans et Annet Antonin Eugène, Instituteur public
âgé de trente sept ans, tous deux domiciliés dans la dite Commune
de Mamevas. — L'enfant nous a été représenté et
la déclaration faite par son père qui a signé avec les témoins
et nous, Robert Augustin, Maire, officier public de l'état civil
de la Commune de Mamevas, après lecture faite.

Robert Pasquier Hubert Lecler Ernest

N° 4
Décès
de
Yvonne Marie
Annez

On trouve et un Mars mil huit cent soixante deux à
cinq heures du soir. — Acte de décès de Yvonne Marie Annez,
sans profession, âgée de trente jours, née à l'hospice
Cité de Versailles le premier juillet mil huit cent soixante
deux, décédée au domicile de sa nourrice à Mamevas
le six Mars à trois heures et demie, fille naturelle de Henriette Annez,
domestique, domiciliée à Versailles, Rue du Plois N° 18. — Les témoins ont été Messieurs Papin Pierre,
Journalier, âgé de cinquante et un ans, père nourricier de la
pécule, et Annet Antonin Eugène, Instituteur public,
âgé de trente sept ans, non parent de la décédée,
tous deux domiciliés à Mamevas; les quels ont signé
avec nous, Robert Augustin, Maire, officier public
de l'état civil de la Commune de Mamevas
excepté le témoin Papin Pierre qui a déclaré ne
le savoir après lecture faite et la